



## COMMUNE DE MONTBERT

### NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation. Elle sera disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif 2023 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2023, journée complémentaire incluse. Il rend compte de la gestion de l'ordonnateur (le Maire). Il est en concordance avec le compte de gestion du comptable public.

Le compte administratif est soumis, par le Maire, pour approbation, au Conseil Municipal par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le compte administratif a été voté le 4 avril 2024

#### I – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

CA 2023	Rappel des Crédits 2023	Réalisations 2023	Crédits de report 2023
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
Recettes	4 082 555.36 €	3 835 430.59 €	
Dépenses	4 082 555.36 €	2 752 422.32 €	
Résultat de l'exercice 2023		<b>1 083 008.27 €</b>	
Excédent reporté de l'exercice 2022		399 977.46 €	
Résultat de clôture 2023 / <b>Excédent</b>		<b>1 482 985.73 €</b>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
Recettes	6 032 363.01 €	3 700 115.35 €	1 143 949.00 €
Dépenses	6 032 363.01 €	3 238 903.92 €	2 040 911.30 €
Résultat de l'exercice 2023		<b>461 211.43 €</b>	
Excédent reporté de l'exercice 2022		120 935.11 €	
Résultat de clôture 2023 / <b>Excédent</b>		<b>582 146.54 €</b>	
<b>EXCEDENT GLOBAL 2023 sans crédits de report</b>			<b>2 065 132.27 €</b>

Les résultats du compte administratif 2023 sont conformes avec ceux du compte de gestion.

## II – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

BUDGET COMMUNAL - SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
338 460,18 €	Achats : énergie, carburants, alimentation, eau		Produits des services, du domaine et ventes diverses :
414 641,76 €	Services extérieurs : contrats de prestations de services, maintenance, entretien et réparations	410 515,12 €	concessions cimetières, restaurant scolaire, accueil périscolaire, micro-crèche, ALSH du mercredi et des petites vacances, espace jeunes, remboursement frais de personnel
120 767,62 €	Autres services extérieurs : honoraires, déplacements, missions	2 089 985,00 €	Impôts et taxes :
8 885,00 €	Impôts et taxes taxes foncières, redevance assainissement non collectif		contributions directes (TF - TFNB), allocations compensatrices et dotation de solidarité versées par la CCGL, taxe additionnelle droit de mutation
1 463 784,27 €	Charges de personnel	760 615,26 €	Dotations et participations :
327 093,04 €	Autres charges de gestion courante : indemnités élus, participation à l'école privée, subventions aux associations		Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), Dotation de Solidarité Rurale (DSR), Dotation nationale de péréquation, attribution FDPTP, allocation compensatrice TH - TF - TFNB
34 935,98 €	Charges financières : intérêts des emprunts	542 644,18 €	Autres produits de gestion courante : revenu des immeubles, photocopies, Reprise excédent budget lotissement pour 487 341,90 €
2 089,00 €	Charges exceptionnelles et dégrèvement TF jeunes agriculteurs	31 671,03 €	Autres Produits (Produit des cessions, remboursement sinistre par assurance, remb arrêts de travail)
41 765,47 €	Ecriture d'ordre avec recettes d'investissement : dotations aux amortissement, écriture de cession	0,00 €	Ecriture d'ordre avec dépenses d'investissement : écriture de cession, travaux en régie
<b>2 752 422,32 €</b>		<b>3 835 430,59 €</b>	
Résultat d'exercice 2023	1 083 008,27 €		
Résultat reporté 2022	399 977,46 €		
<b>Résultat de clôture 2023</b>	<b>1 482 985,73 €</b>		



### Points importants sur la section de fonctionnement :

En section de fonctionnement, les recettes de fonctionnement s'élèvent à **3 835 430.59 €**

#### Les postes de recettes les plus importants sont :

- Les recettes « impôts et taxes » à savoir les impôts locaux et les dotations versées par Grand Lieu Communauté qui représentent 63% des recettes réelles de fonctionnement (RRF) pour un montant de 2 089 985 €.
- Les dotations et participations avec notamment la Dotation Globale de Fonctionnement qui représentent 23% des RRF pour 760 615.26 €
- Les produits des services, qui correspondent aux participations acquittées par les usagers pour l'utilisation des services périscolaire, restaurant scolaire, ALSH, micro-crèche, ... représentant 13% des RRF pour une somme de 410 515.12 €.

**Au niveau des dépenses de fonctionnement, celles-ci s'élèvent à 2 752 422.32 €**

**Les postes de dépenses les plus importants sont :**

- Les charges de personnel pour un montant de 1 463 784.27 €, soit 54% des dépenses réelles de fonctionnement (DRF).
- Les charges à caractère général représentent 32% des DRF pour un montant de 882 754.56 €. Ces charges correspondent aux dépenses annuelles récurrentes nécessaires au fonctionnement des services (eau, alimentation, entretien des bâtiments, maintenance, frais d'assurances, ...).
- Les autres charges de gestion courante à savoir le versement des indemnités aux élus, la participation communale à l'OGEC, les subventions aux associations, s'élèvent à 327 093.04 € et représentent 12% des DRF

### III – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui permet d'assurer le fonctionnement quotidien de la collectivité, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
261 409,32 €	Remboursement des emprunts : capital des emprunts	500 000,00 €	Excédent de fonctionnement capitalisé (affectation du résultat de fonctionnement 2022)
2 323 957,03 €	Dépenses par opération :	528 777,21 €	Dotations et participations : F.C.T.V.A et Taxe d'aménagement
1 628 858,23 €	Construction du Pôle Enfance	913 877,00 €	Subventions : Etat - Fonds de concours CCG - Région - Département - CAF
173 085,43 €	Réhabilitation et extension Mairie : solde des travaux	1 549 500,00 €	Emprunt et "Emprunt" CAF
178 535,00 €	Redynamisation du centre bourg : démolition	0,00 €	Equipements propres et contribution
118 300,69 €	Travaux de voirie	41 765,47 €	Ecriture d'ordre avec dépenses de fonctionnement : dotations aux amortissements, écriture de cession
62 572,80 €	Aménagement ombrières et boulo-drome	166 195,67 €	Ecriture d'ordre à l'intérieur de la section
59 351,47 €	Acquisitions de terrains - réserves foncières		
33 764,45 €	Travaux sur bâtiments communaux		
28 260,43 €	Frais d'études		
19 637,61 €	Acquisitions divers matériels		
11 590,92 €	Aménagement jardin de l'Ognon		
10 000,00 €	Construction ossuaire cimetière		
487 341,90 €	Versement excédent du budget annexe Lotissement du Moulin Bleu au Budget Lotissement du Moulin Garreau		
166 195,67 €	Ecriture d'ordre à l'intérieur de la section		
3 238 903,92 €		3 700 115,35 €	
Résultat d'exercice 2023	461 211,43 €		
Résultat reporté 2022	120 935,11 €		
Résultat de clôture 2023	582 146,54 €		



**Points importants sur la section d'investissement :**

En section d'investissement, **les recettes d'investissement s'élèvent à 3 700 115.35 €.**

Ces recettes d'investissement sont constituées principalement par :

- La souscription d'un emprunt de 1 500 000 € auprès du Crédit Mutuel
- Du versement de subventions à hauteur de 913 877 €
- De la perception du FCTVA (252 668.14 €) et de la taxe d'aménagement (276 109.07 €)
- De l'excédent de fonctionnement capitalisé 2022 à hauteur de 500 000 €

**Au niveau des dépenses d'investissement, celles-ci atteignent un montant de 3 238 903.92 €**

**Les dépenses d'investissement 2023 sont :**

- 1 628 858.23 € au titre de la construction du Pôle Enfance
- 261 409.32 € au titre du remboursement du capital des emprunts
- 173 085.43 € au titre des travaux de réhabilitation et d'extension de la mairie (solde des travaux)
- 178 535.00 € au titre de la démolition des bâtis dans le cadre de l'opération de redynamisation du centre bourg
- 118 300.69 € au titre des travaux de voirie (solde du programme de voirie 2022 avec travaux route de la Pintièrre – Route de la Péraudièrre au Pont Bonnet – Secteur du Cerny – Secteur de la Pierre folle à la rue des Forêts ; travaux réfection de la chaussée villages Chez Hégron et les Hautes Nourrissonnières – Impasse des Prés – Village de la Pommeraie, ...)
- 62 572.80 € au titre des premiers travaux d'aménagements des ombrières et du boulo-drome
- 59 351.47 € au titre de l'acquisition des terrains près du Plan d'eau de Chantemerle et de la Chaise Meunière
- 33 764.45 € au titre de travaux sur les bâtiments communaux (accessibilité, aménagement placards salle de sports, réparation frigos épicerie, ...)
- 28 260.43 € au titre des frais d'études (schéma directeur des modes doux, études modification n°0.5 du PLU)
- 19 637.61 € au titre de l'acquisition de divers matériels (dotation informatique, matériels pour les services techniques, matériels de téléphonie, ...)
- 11 590.92 € au titre de l'aménagement de l'arboretum (solde) et de la réalisation du théâtre de verdure
- 10 000 € au titre de la construction d'un ossuaire au cimetière

#### **IV – ETAT DE LA DETTE**

L'encours de la dette au 31 décembre 2023 s'élève à **2 945 412.18 €**

	<b>Encours de dette au 31/12</b>	<b>Evolution n-1</b>	<b>Emprunts nouveaux</b>
2021	1 876 341	-8,27 %	37 800
2022	3 206 821	70,91 %	0
2023	2 945 412	-8,15 %	1 549 500
2024	2 645 693	-10,18 %	0
2025	2 350 842	-11,14 %	0
2026	2 133 136	-9,26 %	0